



Conseil d'établissement

École de La Ruche

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024, À 18H30

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école de La Ruche tenue, le mercredi 25 septembre 2024.

Étaient présents :

Noémi Potvin, parent
Catherine Magny, parent
Myriam Lambert, parent
Valérie Lefebvre, parent
Marjolaine Allard, parent
Marie-Pier Lemelin, parent
Audrey Morin, parent
Suzie Brassard, enseignante
Julie Audet, enseignante
Julie Gingras, enseignante
Olivier Pouliot, enseignant
Sara-Judith Labbé, éducatrice au SDG
Amélie Larochelle, responsable du service de garde
Vicky Lessard, orthopédagogue
Marie-Claude Matte, directrice
Karyne Drolet, secrétaire d'école

Conseil d'établissement
École de La Ruche
Séance du mercredi, 25 septembre 2024

ORDRE DU JOUR

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre

Madame Matte ouvre la séance du conseil d'établissement à 18h30. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.2 Présences et vérification du quorum

Tous les membres sont présents.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Potvin fait la lecture de l'ordre du jour.

**097-CE
R24/09/25-1**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Larochelle et **appuyé par** madame Catherine Magny d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ à l'unanimité

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du : 29 mai 2024

Madame Potvin fait la lecture en rafale du procès-verbal du 29 mai. Elle explique les points pour que les nouveaux membres du conseil d'établissement soient aux faits des dernières décisions.

**097-CE
R24/09/25-2**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Olivier Pouliot et **appuyé par** madame Sarah-Judith Labbé d'adopter le procès-verbal du 29 mai 2024.

ADOPTÉ à l'unanimité

1.5 Suivi au procès-verbal

Cabanon

Karyne a reçu le bon de commande et a passé la commande. Le service des ressources matérielles fait le suivi. On devrait recevoir le cabanon bientôt.

1.6 Intervention du public

Aucun public

2. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

2.1 Présentation et élection des officiers du Conseil pour 2024-2024

2.1.1 Président (e)

Madame Noémi Potvin est élue par acclamation comme présidente.

2.1.2 Vice-présidente

Madame Catherine Magny est élue par acclamation comme vice-présidente.

2.1.3 Madame Marie-Pier Lemelin est élue comme secrétaire par acclamation.

2.1.4 Représentante au comité de parents

Pas de candidat

2.1.5 Substitut au comité de parents

Pas de candidat

2.1.6 Membres parents :

Madame Noémi Potvin
Madame Catherine Magny
Madame Valérie Lefebvre
Madame Myriam Lambert
Madame Marjolaine Allard
Madame Marie-Pier Lemelin
Madame Audrey Morin

Mesdames Brigitte Boucher et Susan Drejza sont nommés substituts au conseil d'établissement.

2.2 Dénonciation d'intérêt de la part des membres (📁 document à compléter)

Madame Matte explique le document à signer qui parle en autre d'éviter les conflits d'intérêts.

2.3 Approbation des règles de régie interne 2024-2025 (📁 document)

Le tarif des frais de gardiennage passera à 10 \$ pour les membres du C.É
Présence au CÉ : Le point 3.5 et 12.2 sont répétitifs. Donc, le point 12.2 sera enlevé du document des règles de régie interne.

097-CE
R24/09/25-3

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Audet et **appuyé par** madame Marie-Pier Lemelin d'adopter les règles de régie interne 2024-2025 avec les modifications à apporter.

ADOPTÉ à l'unanimité

2.4 Calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2024 - 2025 (proposition)

Madame Matte propose un calendrier de rencontres. Elle explique des modifications pourraient être apportées.

097-CE
R24/09/25-4

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzie Brassard et **appuyé par** madame Catherine Magny d'adopter le calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2024-2025

ADOPTÉ à l'unanimité

2.5 Activités éducatives dans un rayons de 2 km (approbation)

Madame Matte explique qu'il faut approuver chaque année l'approbation sortie dans un rayon de 2km pour des activités éducatives avec les membres du personnel enseignants et service de garde. Cela donne une belle latitude aux enseignant et aux éducatrices du Service de garde.

097-CE
R24/09/25-5

IL EST PROPOSÉ PAR madame Audrey Morin et **appuyé par** madame Valérie Lefebvre d'approuver les activités éducatives dans un rayon de 2 km pour 2024-2025.

APPROUVÉ à l'unanimité

2.6 Activités éducatives 2024-2025 (approbation)

Madame Matte explique que les activités éducatives sont maintenant payées par le ministère de l'Éducation. Deux types d'activités peuvent être vécues dans les écoles, soit des activités culturelles et des activités éducatives.

Madame Matte présente les activités pour la maternelle 5 ans et la 2^e année, madame Julie Gingras présente les activités de 4^e année, madame Suzie Brassard nous présente celles de 5^e année et monsieur Olivier Pouliot nous présente celles de 6^e année. Il manque les activités de 1^{re} année et de 3^e année que nous devrions avoir sous peu. Les membres sont d'accord pour des approbations par courriel.

Monsieur Olivier Pouliot nous mentionne que l'activité hivernale au Club de golf Beurivage est reconduite en 2024-2025 pour toute l'école.

097-CE
R24/09/25-6

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Audet et **appuyé par** madame Marjolaine Allard d'approuver la proposition des activités éducatives pour l'année scolaire 2024-2025 ainsi que le report de l'activité hivernale du Club de golf Beurivage.

APPROUVÉ à l'unanimité

2.7 Activité parascolaire de hockey (approbation)

Monsieur Pascal Tremblay, enseignant d'éducation physique, souhaite reconduire la ligue de hockey parascolaire CSSDN Ruche.

Les pratiques et les parties se feront lors de journées pédagogiques. Le coût est d'environ 150\$ par élève. Le tout est toujours sur une base volontaire.

Madame Matte a également autorisé la formation de la chorale de la Ruche et le club de course de monsieur Guy Gagnon, enseignant d'éducation physique.

Le montant pour le club de course est de 3\$ par présence.

097-CE
R24/09/25-7

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Pier Lemelin et **appuyé par** madame Audrey Morin d'approuver les activités hockey, chorale et course pour l'année 2024-2025.

APPROUVÉ à l'unanimité

2.8 Décision pour la photo scolaire 2025-2026 (approbation)

Les membres du conseil d'établissement souhaitent reporter la compagnie Photo Repensée pour l'année scolaire 2025-2026

Cependant, il faudrait souligner à la compagnie de photos de retirer les lunettes et faire attention au visage rouge.

**097-CE
R24/09/25-8**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Olivier Pouliot et **appuyé par** madame Myriam Audet de reprendre la compagnie Photo Repensé pour la photo scolaire 2025-2026.

APPROUVÉ à l'unanimité

3. INFORMATIONS

3.1 Correspondance

Aucun point.

3.2 Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement

Les membres doivent faire une petite formation en ligne obligatoire en vertu de la loi. La date limite pour terminer la formation est le 30 novembre 2024.

3.3 Nouvelle tarification du service de garde

Voici la nouvelle tarification du service de garde pour l'année 2024-2025.

Tarif régulier 9.50\$ par jour

Tarif à l'heure : 3.15\$

Tarif matin seulement : 2.90\$

Tarif midi seulement : 4.50\$

Tarif période du préscolaire : 3.15\$

Tarif soir seulement : 8.40\$

3.4 Clair-Soleil

Nous avons accueilli 6 classes de Clair-Soleil dans nos 3 écoles.

À la Ruche nous avons accueilli 3 classes de 4^e année. Nous les avons localisés au salon du personnel, au local de la Ruchée et au local de l'Alvéole (local flexible)

Cela a un impact pour le service de garde car il y a moins de locaux. Il y aura un horaire par alternance pour les locaux.

Les élèves de Clair-Soleil conserveront leur horaire de spécialité

Le matériel devrait arriver le jeudi le 26 septembre pour les enseignants. Les élèves sont attendus le lundi 30 septembre.

Du personnel a été déployé pour aider à la transition du service de garde et pour du support aux enseignants de Clair-Soleil qui doivent préparer leur classe.

Il y aura possibilité de jumelage avec les autres classes de la Ruche afin de faciliter la transition et du personnel de la Ruche sera disponible pour faciliter l'accueil à notre école.

Les élèves seront avec nous jusqu'à la fin de l'année.

4. RAPPORTS

4.1 Rapport du président(e)

Aucun point

4.2 Rapport de la direction

Aucun point.

4.3 Rapport du service de garde

Madame Amélie Larochelle nous mentionne que le service de garde se prépare encore pour une grosse année. Il y a 23 groupes en ce moment.

Madame Sarah-Judith Labbé sera en aide à Amélie. Nous nous préparons également à recevoir les 3 groupes de 4^e année et celui de 1^{re} année à Savio ainsi que leurs éducatrices provenant de Clair-Soleil.

L'aide à la classe va très bien. Le soutien à l'enseignante pour le rattrapage des enfants qui ont manqué de la matière se passe bien aussi.

4.4 Rapport du personnel scolaire

Tout va bien cependant, Ce n'est pas tout le monde qui a accès à l'aide à la classe. Cela vient avec des critères et des choix qui sont faits par le comité EHDAA.

5. AUTRES POINTS

5.1 Date de la prochaine réunion : Le mercredi 11 décembre 2024

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

6.1 Heure de la levée de l'assemblée :

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever l'assemblée à 20h16.

**097-CE
R24/09/25-9**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Larochelle et **appuyé par** madame Julie Audet que l'assemblée soit levée à 20 h 16.

APPROUVÉ à l'unanimité

Noémi Potvin
Présidente

Marie-Claude Matte
Directrice